



Section Sportive Scolaire Badminton

Lettre-Info juin 2018

Direction
M Gommé

Affaire suivie par
M. Gay
Responsable
section sportive

T 02 47 88 10 30

F 02 47 54 64 84

ce.0370037p
@ac-orleans-tours.fr
78 rue des Douets
37095 Tours Cedex

Ordre du jour

- 1 Questionnaires bilan
- 2 Collectif rentrée 2018
- 3 Extraits CR bilan détection 2018
- 4 Extraits CR réunion technique pour rentrée 2018
- 5 documents de rentrée et Infos diverses

A venir prochaine lettre infos :

- Résultats enquête bilan
- Analyse résultats sportifs scolaires et bac
- Plaquette internat
- Infos organisation rentrée scolaire
- Horaires entraînements – calendrier prévisionnel

⇒ 1 Questionnaires bilan et perspectives

Trouvez ci-dessous les liens vers les documents- bilans. Je remercie chaque famille pour se temps consacré au renseignement de ce questionnaire qui doit nous permettre de progresser encore dans l'organisation de la structure.

Les familles qui le souhaitent, peuvent, également, nous faire d'un retour complémentaire en dehors de ce document au format partagé.

Un retour rapide est vivement souhaité.

Lien parent

[Lien vers questionnaire famille](#)

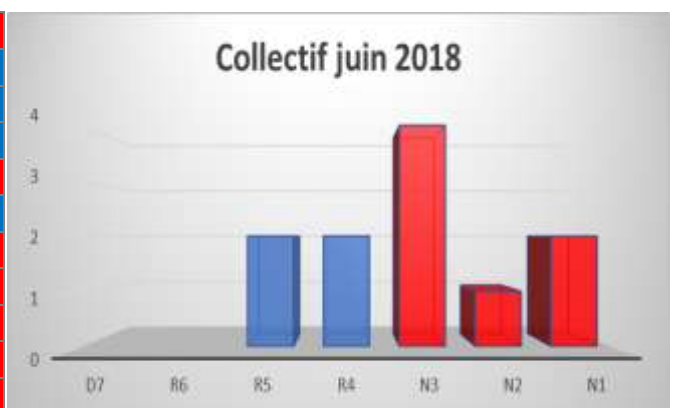
Lien élève

[Lien vers questionnaire élèves](#)

⇒ 2 Collectif 2018-2019

6 internes garçons, 2 internes filles

2NDE	DELATTRE	Chloé	INT	SES MPS	
	REINEAU	Nils	½ P	SES MPS	
	TEXEREAU	Tom	INT	SES MPS	
1ERE	ALBA	Charlie	INT	S	
	CAILLOT	Maéva	½ P	S	
	CORNEVIN	Amaury	INT	S	
	KICHENASSAMY	Joanna	½ P	ES	
	TRIGONA (pôle)	Zoé	INT	ES	
TERM	COUVERT	Dorian	INT	ES	
	DIEUDONNE	Romain	INT	ES	
	FASQUEL	Louis	INT	ST2S	



⇒ 3 Extraits CR DETECTION 2018 [lien ICI](#)

13 élèves se sont présentés aux journées de détection :

Un recrutement assez similaire à l'édition 2017, avec cependant **1/3 de candidatures non conformes** au regard de l'exigence **D7**

Décision :

Pour la sélection 2019 : aucun candidat sans un niveau D7 ne pourra candidater.

Admissions

4 candidats sont admis à la session 2018 :

2 garçons et 1 fille ayant passé ces tests avec succès.

1 « poliste », exemptée de ces épreuves (convention ligue- SSS) admise sur dossier scolaire.
Ce recrutement restreint s'inscrit dans une logique de réduction du collectif souhaitée par la ligue pour permettre une individualisation des entraînements et rentrer ainsi de façon plus efficace dans une approche du haut niveau

L'effectif 2017-2018 comptait 16 élèves, le collectif 2018 11 élèves : 3 élèves de terminale, 5 élèves de 1ère, 3 en classe de 2nde.

Recommandations 2019

Priorité affirmée d'un recrutement en classe de 2nde

Niveau exigible pour une possible candidature en 2019 :

Entrée en classe de 2nde : D7

Entrée en classe de 1ère : N3 (R4) – le niveau N3 est vivement conseillé, les candidatures avec niveau R5 ne seront pas étudiées

Entrée en classe de terminale : réservée aux joueurs de N2 élèves polistes

Filières possibles d'orientation en classe de 1ère et terminale : générales séries S ES L

⇒ 4 Extraits CR réunion technique préparatoire rentrée 2018

Planning d'entraînement recentré en termes de plages et de cadres

- **Diminution du nombre de plages d'entraînement** pour prendre en compte l'impact de la charge sur le temps d'apprentissage scolaire des élèves
- **Réduction du nombre de cadres** avec Pilotage centralisé Mathieu Perrin
- **Nouveaux horaires lycée** 8h10/9h10/10h05 récré 10h20/11h15/12h15/13h10/14h15/15h10/16h10 récré 16h20/17h15/18h10.

	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi
Horaire	18h10 19h10 ou 19h15	17h15 19h00 ou 19h15	16h00 18h00	17h15 19h00 ou 19h15
Activité	Musculation	Badminton	Badminton	Badminton
Site	Internat	Salle 1 Choiseul	Salle 1 Choiseul	Salle 1 Choiseul
Entraîneur	Perrin	Perrin	Perrin	Bauby

Suivi entraînement club en soirée

Une vérification de la présence de chaque joueur sera mise en place sur les 2 créneaux club

Encadrement jeunes et créneaux adultes

Contribution à l'entraînement des jeunes du CEST U9U11 le mercredi de 18h à 19h15

Réseau d'accueil :

Réflexion à mener avec les familles des « locaux » pour organiser hébergement des SSS extérieurs à l'occasion des IC ou tournois - Evoquer pistes avec familles

Evenements conviviaux

Impliquer les élèves de la section dans des évènements, pour mieux s'intégrer au club et construire un sentiment d'appartenance

1^{ère} dates

Modif 1^{er} trimestre pour tous, tournois communs ? : Talence , Mulhouse

Bourges St Barthélemy Tours

Les mutations

Rappel : A l'entrée en section sportive, il est précisé que chaque élève conserve le choix de poursuivre sa pratique fédérale avec son club d'origine ou de venir rejoindre le CEST.

Tout autre choix effectué reste bien sûr possible, mais est cependant en rupture avec les termes de la charte signée par la famille.

S'agissant des créneaux en soirée, en dehors de la contribution essentielle du comité, la charge et l'implication du CEST sont déterminants pour le bon fonctionnement de la structure. C'est pourquoi, en concertation :

Le joueur qui change de club en cours de cursus (hors CEST et comité) conserve son statut de joueur SSS mais ce changement lui confère le statut de **JOUEUR EXTÉRIEUR** (libellé CEST) avec une contribution de 450€ à l'année.

⇒ 5- documents de rentrée et infos diverses en ligne sur le site de la SSS lien [ICI](#)

1. **La CHARTE DE SECTION** (en ligne en fin de semaine) est signée par l'élève et sa famille, par le proviseur du lycée ainsi que par les présidents du club et du Comité.
2. **La FICHE MÉDICALE 18-19**
3. **L'AUTORISATION PHOTOS 18-19**
4. **La FICHE JOUEUR**
5. **INTERNAT Autorisation de déplacement et référent local**
6. **RÈGLEMENT ACCÈS ET CIRCULATION INTERNE**
7. **PLAQUETTE INTERNAT** : **Plaquette 17-18** , plaquette rentrée 2018 à venir

8. **INFOS PLAN LYCÉE ET ACCÈS TRANSPORT**
9. **PLAQUETTE STAFF**: rôle et missions de chaque membre du staff
10. **DISPOSITIF CERTIFICAT MÉDICAL SECTION** : liste + démarche
11. **CODE ENTRAINEMENT**
12. **PLANNING ANNUEL** des entraînements et activités sera mis en ligne à la rentrée scolaire 2018
13. **CONTRIBUTIONS FAMILLES** précisées sur la charte SSS (doc1)

IMPORTANT : S'agissant des élèves qui échoueraient au baccalauréat, le redoublement au lycée avec l'option SSSbadminton n'est pas de droit. En effet, les orientations du club partenaire, de la ligue nous recommandent de réduire l'effectif du groupe. Les éventuels cas seront étudiés individuellement, en concertation Lycée- entraîneurs – coordonnateur, mais aucun engagement ne peut être pris à ce jour.

B Gay

Contact mail eps.as.ss.choiseul@gmail.com



E = entrainement UNSS 13H30 15H30 1 par élève **C** = coaching 13H30 17H00 1 par élève **A** = aide comité 18H 19H 3 semaines par élèves

2-Protocole gestion clé Prolongation au motif du plan alerte attentat

Lundi 17h15 18h30 entraînement Section 19h45 21h30/40 entraînement club (selon planning)

Mardi 17h15 18h30 entraînement Section 19h45 21h30/40 entraînement club (selon planning)

Mercredi 16h00 18h00 entraînement Section 18h00 19h00 encadrement Comité (par rotation) 19h45 21h30 entraînement club

Jeudi 17h15 18h30 entraînement Section 19h45 21h30/40 entraînement club (selon planning)

Modalités :

L'élève récupère la clé à la vie scolaire à partir de 16h30 (pour les élèves n'ayant pas cours en S4) ou 17h15, attend tous ses camarades, au portail et referme. Il remet la clé au responsable de l'internat après le dernier créneau

Les passages au portail et déplacements

- Ils se font en groupe après fermeture dans les 2 sens.
- Ils ne concernent que les seuls élèves internes de la section pour le retour
- Les élèves section externes et ½ P peuvent accéder aux installations en même temps que leurs camarades internes au passage de 17h15. En dehors de cet horaire, toute circulation pour eux se fera par le portail gymnase côté rue.

L'élève (ou 2 élèves) récupère la clé à la vie scolaire à partir de 16h30 (pour les élèves n'ayant pas cours en S4) ou 17h15 ouvre le portail et **REPOUSSE la porte**. Il remet la clé à l'internat après le **dernier créneau du soir**.

- **Lundi** 17h15 18h30 entraînement Section 19h45 21h**40** entraînement club
- **Mardi** 17h15 18h30 entraînement Section 19h45 21h**40** entraînement club
- **Mercredi** **16h00** 18h00 entraînement Section 18h00 19h00 encadrement Comité (par rotation) 19h45 21h**40** entraînement club
- **Jeudi** 17h15 18h30 entraînement Section 19h45 21h**40** entraînement club



Ce dispositif exceptionnel, validé par Monsieur Le Proviseur, est mis en place pour permettre à chacune et chacun une pratique optimale dans des conditions de déplacements sécurisés. La souplesse donnée aux élèves de la section sportive, par le prêt d'une clé d'accès est un témoignage de confiance qui mérite attention, respect et rigueur de la part de tous.

Toute constatation au matin de portail laissé ouvert, me sera signalée et annulera de fait l'entraînement suivant.

Déplacements et circulation.

- **Arrivée au gymnase :**

Les élèves attendant dans le **1^{er} SAS du gymnase** ne peuvent entrer dans les couloirs et salle 1 qu'à l'arrivée de l'entraîneur.

L'accès au bureau EPS du gymnase et notamment au local arbitre est strictement interdit à toutes et à tous. (Espace privé)

La dépose ou récupération des sacs ne peut se faire que sur demande auprès des enseignants présents.

- **Retour au lycée :**

Ils ne concernent que les seuls élèves internes de la section.

Les déplacements se font en groupe et **dans le silence particulièrement le soir à 21h40. Les internes de la section n'empruntent pas l'accès arrière de l'infirmerie pour retourner à l'internat. Ils passent par le couloir le long de l'infirmerie puis le long du bâtiment A.**

- **Retour internat dimanche soir**

L'accès à l'internat le dimanche soir s'effectue exclusivement sur 4 plages horaires :

De 19 :30 à 19 :35 / 19 :50 à 20 :10 / 20 :30 à 20 :45 / 21 :15 à 21 :30

L'indication d'un correspondant local reste une obligation réglementaire.

Stockage des sacs au lycée

Le local (bureau EPS, face à la vie scolaire) mis à disposition des **SEULS** joueurs de la section pour le stockage de leur sac en journée est interdit à tout autre élève.

Nous avons hélas constaté cette année que certains permettaient à leur camarade non badistes de déposer leurs affaires. **Tout manquement sera sanctionné.**

Les sacs doivent être rangés convenablement pour conserver l'accès à l'armoire et au bureau EPS.

Nous comptons sur chacun pour respecter ces dispositions.

Gestion de la feuille de suivi :

1 feuille de suivi renseignée par la Vie Scolaire, remise à l'élève avec la clé, redonnée le soir à l'internat pour renseignement avec la clé, pour retour le lendemain matin à la V scolaire.

Signaler toute difficulté à eps.as.ss.choiseul@gmail.com

Ce dispositif exceptionnel, validé par Monsieur Le Proviseur, est mis en place pour permettre à chacune et chacun une pratique optimale dans des conditions de déplacements sécurisés. La souplesse donnée aux élèves de la section sportive, par le prêt d'une clé d'accès est un témoignage de confiance qui mérite attention, respect et rigueur de la part de tous. Tout manquement conduira à une révision complète de ces aménagements.

Elève responsable de la clé au départ				
Attention cette répartition peut évoluer avec les différentes interventions et ou créneaux entraînement club				
Un élève externe ou 1/2 pensionnaire peut être en charge de la clé au départ				
	lundi	mardi	mercredi	jeudi
internes				
Autres				

4-carte de suralimentation:

La carte est mise en circulation depuis 3 semaines, et peu utilisée par les filles. Les retours sont positifs pour une majorité de garçons.

5-Tenue section

Commande enregistrée sur la base des éléments fournis par chèque élève.

6- Charte - Contribution volants et cotisations

⇒ *Contribution volants*

Au vu de l'augmentation très sensible du prix des volants (presque 30% en 3 ans), la contribution des familles actée dans la charte section 2017 est portée à 35€ à verser directement au CEST, ceci afin d'éviter de passer par la comptabilité de l'association sportive.

⇒ *Contribution joueurs extérieurs*

Comme il est stipulé à la page 1 de la charte section « *Proposer aux élèves de la section l'accès à 2 créneaux adultes du club. (Cette opportunité impose une participation financière pour les élèves non licenciés au CEST)* », tous les joueurs extérieurs au club venant jouer sur au moins un créneau CEST s'acquitteront d'une contribution annuelle de 75€. (Chèque à l'ordre de CEST).

S'agissant de la contribution « joueur extérieur », nous avons bien conscience de la charge supplémentaire imposée aux familles, mais celles-ci peuvent se retourner vers leur club pour demander un tarif préférentiel (limité par exemple à l'achat de la seule licence), du fait de la non-participation aux entraînements, voir une prise en charge complète de cette contribution.